

## La quantité ne suffit pas

Même si, à l'heure actuelle, le code pédagogique de l'école de la petite enfance date de dix ans et plus. Et certains les familles ont évité, de même que les établissements de qualité pour le secteur. Eddy Glisson est responsable de la direction de l'accès de la petite enfance à l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE). Il ajoute que : « les deux premières pilotes Citoyenne ont augmenté le nombre de places disponibles. Cela a un impact sur la sécurité de gestion : on doit faire plus avec les mêmes moyens. Et un 3<sup>e</sup> plan Citoyenne se prépare. En Région, on s'est rendu compte qu'il fallait sur le seul quartier de l'Office d'éducation ne servir tous. Il faut rééquilibrer dans l'ensemble ».

Il est également nécessaire de rottiser la profession par une amélioration des conditions de travail, notamment une meilleure accessibilité au développement professionnel continu. ■

Le succès Prat a mis sur pied à l'Université du Liège l'Unité de Professionalisation en Education, Recherche et Formation (PFC). Pour les étudiants en sciences de l'éducation, elle y donne notamment un cours obligatoire sur les questions et pratiques d'éducation des jeunes enfants et des cours sur la formation des professionnels du champ de la petite enfance.

Le PFCGDF (Unité Formation 0-12 ans) recherche donc des partenaires financiers par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) pour 2012, la FWB, l'Institut Hippocrate et des professionnels de l'enfance (0-12 ans) et des équipes d'enseignement, éducation et perspectives. ONE (juillet 2013, blz.apr13@One.be).

Quelques aspects à prendre en compte ?

L'équilibre entre théorie et pratique devra se maintenir à tous les niveaux. Les stages les feront fondamentaux. Il est nécessaire de faire évoluer le tutorat, avec des temps structurés pour accueillir le stagiaire et

que les secteurs de l'accueil, de l'Union européenne. Ce travail va permettre de comprendre que dans la concertation entre tous les secteurs de l'accueil, de 0 à 12 ans. De plus, il doit se faire en parallèle avec la réforme de la formation initiale de l'enseignant. ■

pour prendre du recul réflexif avec lui, avec des outils ad hoc.

Il est également nécessaire de rottiser la profession par une amélioration des conditions de travail, notamment une meilleure accessibilité au développement professionnel continu. ■

Parlons plutôt d'investissement dans l'enfance. La société en sortira gagnante. Il faudra sans doute procéder par phases. D'autres vont faire. Comme l'Angleterre. Et la Nouvelle-Zélande où, aujourd'hui, 80% du personnel a un niveau d'enseignement supérieur. Dans la plupart des pays, la mise en place d'une telle réforme a duré dix ans.

Et le coût ?

Parlons plutôt d'investissement dans l'enfance. La société en sortira gagnante. Il faudra sans doute procéder par phases. D'autres vont faire. Comme l'Angleterre. Et la Nouvelle-Zélande où, aujourd'hui, 80% du personnel a un niveau d'enseignement supérieur. Dans la plupart des pays, la mise en place d'une telle réforme a duré dix ans.

D'autres aspects à prendre en compte ?

L'équilibre entre théorie et pratique devra se maintenir à tous les niveaux. Les stages les feront fondamentaux. Il est nécessaire de faire évoluer le tutorat, avec des temps structurés pour accueillir le stagiaire et

